

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc.

Votants :

C3G : Eliséo BONNETON, Patricia CADOZ, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE,

CCCB : Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Jean-Claude BONNAND, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVERE,

CCF : Philippe CAUVIN, Daniel DUPUY, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Serge TERRANCLE, Virginie CLAVEL, Pierre JEANJEAN, Jean-Pierre ROUANET,

CCHT : Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Laurent ZANETTI, Yvan GONZALEZ, Françoise MOREL-CAYE,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD-ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Robert SABATIER,

Absents ayant donné pouvoir : Maryse AUGER à Patricia CADOZ, Philippe SEILLES à Véronique MILLET, Joël CAMART à Anne-Sophie PILON, Colette SOLOMIAC à Daniel DUPUY, Denis DULONG à Laurent ZANETTI

Secrétaire de séance : Laurent ZANETTI

Domaine : Finances

Délibération n°: 21/034

Objet : Demande d'aide financière à l'Etat pour l'action « Territoire Numérique et Connecté »

Patrice LAGORCE, 1^{er} Vice-Président expose que le PETR Pays Tolosan peut solliciter une aide de l'Etat pour l'année 2021.

Il rappelle également, le contexte de la crise sanitaire, les confinements, les couvre-feux, les annulations des événements culturels et festifs....qui se sont succédés depuis mars 2020, date de la sortie de notre

application « Cap Pays Tolosan » et qui ont empêché son déploiement et son utilisation. Il est opportun de relancer cette expérimentation.

Cette demande portera sur les dépenses du projet nécessaires au développement, à la maintenance et à l'hébergement de l'application.

Les critères ainsi que les montants de cette aide n'étant pas encore connus, l'Etat nous informera, après instruction de notre dossier, des dépenses retenues pour calculer l'assiette éligible et le taux de la subvention.

Le Vice-Président propose au Conseil Syndical de se prononcer pour:

- 1- Approuver cette opération « Territoire Numérique et Connecté »,
- 2- Demander, pour l'opération « Territoire Numérique et Connecté », une aide au taux le plus haut,
- 3- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de ce dossier.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à la majorité (1 abstention – 41 pour) de ses membres présents et représentés pour :

- 1-Approuver l'opération « Territoire Numérique et Connecté »,
- 2-Déposer une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'expérimentation « Territoire Numérique et Connecté » auprès de l'Etat,
- 3- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 30 juin 2021.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 30 juin 2021
Au registre sont les signatures